



**DECLARATION DE KINSHASA ET APPEL A L'ACTION  
DES CHEFS D'ETATS DE L'UNION AFRICAINE SUR LA MASCULINITE POSITIVE  
DANS LE LEADERSHIP POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX  
FEMMES ET AUX FILLES EN AFRIQUE**

**CONFERENCE DES HOMMES SUR LA MASCULINITE POSITIVE  
KINSHASA, 25 NOVEMBRE 2021**

**PREAMBULE**

Sous le leadership de Son Excellence Monsieur Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo et Président en Exercice de l'Union Africaine, Nous, les **Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union Africaine**, l'Afrique du Sud, Ethiopie, Ghana, Kenya, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo présents lors de la **Conférence des hommes sur la masculinité positive dans le leadership pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) en Afrique**, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, le 25 novembre 2021, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles ;

**FÉLICITANT** le Président en Exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Président de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, et Son Excellence Madame Ellen Johnson Sirleaf, Ancienne Présidente de la République du Liberia et Patronne du Réseau des Femmes Leaders Africaines, pour avoir organisé cette première Conférence des hommes sur la masculinité positive ;

**FÉLICITANT EGALEMENT** Son Excellence Monsieur Cyril Ramaphosa, Président de la République de l'Afrique du Sud et ancien Président de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Nana Akuffo Addo, Président de la République du Ghana et Champion de l'UA pour le Genre et les questions liées au Développement en Afrique et Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal et futur Président de l'Union Africaine pour leur contribution significative pour l'organisation de cette conférence ;

**RECONNAISSANT** l'importance de la tenue d'une telle Conférence accentuée par l'impact socio-économique de la pandémie de la COVID-19 qui a exacerbé les inégalités entre les hommes et les femmes, en particulier les violences faites aux femmes et aux filles ;



**SALUANT** les initiatives louables déployées par les dirigeants africains pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique s'appuyant sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les objectifs du Développement durable;

**CONSIDERANT** le Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes en Afrique (2003) (Protocole de Maputo), la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004) et la Stratégie de l'UA pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (2018-2028) ainsi que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des femmes (1995), qui fournissent un cadre global pour les droits des femmes et des filles et appellent les États Membres de l'Union Africaine à allouer des ressources budgétaires pour la mise en œuvre et le suivi des interventions visant à prévenir et à éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles ;

**SE FÉLICITANT** de l'élaboration du Cadre continental des résultats sur les Femmes, Paix et Sécurité, outil unique qui permet l'élaboration d'un rapport annuel du Président de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre effective de l'agenda femmes, paix et sécurité en Afrique ;

**S'APPUYANT** sur les recommandations issues des consultations des femmes, jeunes, du secteur privé, des leaders religieux et traditionnels, du secteur académique, de la société civile, et des femmes pionnières du Réseau des femmes Leaders Africaines ;

**CONSIDERANT** les effets négatifs du changement climatique, en particulier pour les femmes et les filles dans le milieu rural ;

**PREOCCUPÉS** par la persistance des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique, liées aux normes et pratiques socio-culturelles néfastes, malgré l'engagement des États à éradiquer toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, en particulier la violence sexuelle en période de conflit et de catastrophes humanitaires et naturelles ;

**Sommes convenus de ce qui suit :**

- 1. CONDAMNONS** toutes les formes de discrimination et de violences faites aux femmes et aux filles et **NOUS ENGAGEONS A VEILLER** à ce que les politiques et les mesures nécessaires soient mises en place par les États membres pour s'attaquer fermement à toute forme d'impunité ;
- 2. RECONNAISSONS** les contributions des Chefs d'État et de Gouvernement, Champions de la cause féminine, **LANÇONS** officiellement le Cercle des Champions et **ENCOURAGEONS** nos pairs à élargir ce Cercle pour amplifier cet agenda ;



3. **LANÇONS** la Campagne de l'Union Africaine pour Mettre Fin aux Violences Faites aux Femmes et aux Filles et **METTONS EN ŒUVRE** une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles dans les situations de conflit et de post-conflit ;
4. **NOUS NOUS ENGAGEONS** à soutenir le Président de la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de la nouvelle Fiche de Pointage et Index du Protocole de Maputo comme outil pour accélérer la réalisation des droits des femmes et des filles ;
5. **NOUS NOUS ENGAGEONS EGALEMENT** dans une démarche participative et une approche intergénérationnelle, à mobiliser toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, les leaders religieux et traditionnels, la société civile, et les femmes Leaders Africaines et le secteur privé ;
6. **REITERONS** notre engagement à apporter les ressources nécessaires pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles et **APPELONS** le secteur privé à développer et mettre en œuvre aux politiques et programmes de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ainsi que l'autonomisation et l'inclusion économique et financière des femmes conformément aux objectifs de la nouvelle Décennie des Femmes Africaines pour l'inclusion financière et économique des Femmes Africaines 2020-2030 ;
7. **ENCOURAGEONS** et **SUPPORTONS** la participation active et le leadership des femmes et des filles dans toutes les sphères politiques, sociales, culturelles et économiques ;
8. **APPELONS** les hommes à être des rôles modèles pour les garçons, afin que les hommes leaders de demain s'approprient les valeurs fondamentales qui définissent les expressions positives de la masculinité en Afrique ;
9. **NOUS ENGAGEONS** à adopter et mettre en œuvre une Convention de l'Union Africaine pour mettre fin à la violence faites aux femmes et aux filles qui servira de cadre juridique pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles en Afrique.
10. **NOUS ENGAGEONS** à évaluer annuellement la mise en œuvre de nos engagements au début des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et filles.

Fait à Kinshasa, le 25 Novembre 2021

